

Date de création: 21 mars 2025.

Titre de l'article: La nouvelle caserne des pompiers officiellement inaugurée

Source: La tribune de Genève, 14 octobre 1957, <https://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=TDG19571014-01.2.16.1>

L'article en format PDF est fourni avec l'aimable autorisation de e-newspaperarchives.ch.

Page 5

La nouvelle caserne des pompiers officiellement inaugurée

Bien qu'elle soit en service depuis quelque temps déjà, la nouvelle caserne des pompiers a été officiellement inaugurée samedi après-midi.

Cette manifestation officielle fut précédée, à 13 h., au Buffet de la Gare, par un repas auquel les autorités municipales avaient convié leurs invités. Au nombre de ces derniers se trouvaient les délégués des corps de pompiers professionnels des villes de Nyon, Lausanne, Berne, Bâle, Zurich et Saint-Gall, les représentants de la Société suisse des sapeurs-pompiers, ainsi que de nombreux officiers des services du feu de Lyon, Saint-Etienne, Bourg-en-Bresse, Annemasse, Annecy, des départements de l'Ain et de l'Ardèche.

À 15 h. 30, quelque cinq cents personnes se trouvaient réunies dans la cour de la nouvelle caserne, à la rue des Bains. Sous la conduite du Conseil administratif en corse et du major Bertani, chef du poste permanent, elles purent visiter en détail les magnifiques installations dont est maintenant doté le service du feu.

Nous avons déjà eu l'occasion de le décrire dans ces colonnes; nous n'y reviendrons donc pas. Relevons, cependant, combien la parfaite ordonnance des bâtiments a fait grande impression sur les visiteurs étrangers, qui n'avaient jamais vu une caserne aussi bien aménagée. Tous les locaux sont clairs et modernes et les sapeurs, qui doivent passer une grande partie de leur existence à la caserne, jouiront dorénavant du confort qui leur faisait défaut à la rue Ferdinand-Hodler.

La population genevoise aura d'ailleurs l'occasion de s'en rendre compte par elle-même, puisque la caserne lui sera ouverte les dimanches 20 et 27 octobre, de 9 h. à 11 h. et de 14 h. à 17 h. 30. Auparavant, tous les pompiers du canton seront conviés à effectuer cette même visite le samedi 19 octobre.

★

À l'issue de la visite officielle, les sapeurs du poste permanent offrirent à leurs hôtes un exercice de grand style. Sitôt la sonnerie d'alarme déclenchée, les pompiers se précipitèrent dans le garage où sont rangées les voitures rouges. En l'espace de quelques minutes, tous les véhicules étaient sortis et, au son de leur bruyant « pin-pon », ils s'élançaient dans la rue des Bains. Mais, il ne s'agissait que d'un exercice et les voitures, après avoir contourné la caserne, regagnèrent la cour, au soulagement de la population du quartier, qui croyait déjà qu'une catastrophe s'était abattue sur la ville!

Dans la cour, quelques lances furent mises en action, tandis que les deux échelles magirus se déployaient dans le ciel. Les sapeurs poursuivaient leur démonstration lorsque, soudain, la sonnerie d'alarme retentit à nouveau. Cette fois, il ne s'agissait plus d'un exercice, mais bien d'une véritable alerte! Trois voitures quittèrent immédiatement la caserne pour se rendre à la rue de Contamines, où une chaudière avait pris feu.

M. Thévenaz fait l'historique des travaux

Les invités gagnèrent ensuite le garage municipal, où un imposant buffet avait été dressé. C'est le moment que choisit M. Thévenaz, maire de Genève, pour remettre officiellement la caserne à son collègue Billy, délégué au service du feu. Il le fit en ces termes:

Décidée en 1950, la construction de la caserne des sapeurs-pompiers a fait l'objet d'un concours général de projets, dont les règlements et programme ont été élaborés par le service immobilier en collaboration avec le service du feu.

Ouvert le 1er juillet 1950, ce concours a été clos le 16 février 1951.

M. Pahud, Engeli et Bigar, architectes et ingénieur, obtinrent un premier prix et furent chargés par le Conseil administratif d'établir un avant-projet.

Cette étude, tenant compte des recommandations du jury du concours, a pu paraître longue, mais le temps qui a été consacré à l'examen des nombreuses variantes et suggestions que les architectes ont proposées ou qui leur ont été demandées n'a pas été perdu. De là, il a permis d'arriver aux résultats que vous avez pu voir vous-mêmes aujourd'hui et d'éviter toute fausse manœuvre pendant l'exécution.

La décision de construire la caserne fut prise en 1952, les bâtiments projetés étant réalisés en trois étapes:

1. La caserne des sapeurs-pompiers;

2. Le garage municipal.
3. Le garage de réserve de la caserne des sapeurs-pompiers.

Le 28 avril 1953, le Conseil municipal autorisa le Conseil administratif à prélever Fr. 3.520.000.— sur la réserve pour grands travaux d'urbanisme et d'équipement, en vue de la réalisation de la première étape, et le 7 octobre 1955, Fr. 1.250.000.— pour la deuxième.

La réalisation de la troisième étape sera différée jusqu'au moment où l'augmentation de l'effectif des sapeurs-pompiers et du nombre des véhicules rendra nécessaire la construction d'un garage supplémentaire.

Les travaux, commencé au début de 1954, ont duré trois ans. Ce délai, lui aussi, a paru long. Mais il faut rappeler que les architectes et le service immobilier se sont heurtés à de nombreuses difficultés.

M. Billy: « Le veilleur de nuit,
le fil d'alarme et le commandant »

M. Billy prononça ensuite une allocution, dont voici les principaux passages:

En voyant ces nouvelles installations je ne puis m'empêcher de penser à l'importance du chemin parcouru dans le domaine des premiers secours contre l'incendie, depuis l'époque où le Poste permanent faisait, en 1899, ses débuts, bien modestement en vérité, puisque son effectif était à l'origine de quatre hommes qui occupaient un petit local situé au rez-de-chaussée de l'Hôtel municipal, sur la rue de l'Hôtel-de-Ville.

Il avait alors fallu plusieurs incendies, dont celui de l'Université, le jour de Noël 1898, pour que l'on comprit enfin la nécessité de créer un Poste permanent qui pût assurer la rapidité et l'efficacité des interventions en cas d'incendie.

La création d'un organisme permanent de lutte contre le feu est donc de date relativement récente.

À ce propos, il est amusant de citer un texte de l'Almanach du Vieux-Genève de 1948 évoquant comment Robert Céard, commandant des sapeurs-pompiers vers le milieu du siècle dernier, assurait à sa façon une sorte de permanence: « tous les soirs en se couchant — je cite — Robert Céard plaçait au pied de son lit ses vêtements d'uniforme, son casque et son cornet, pour le cas où il serait appelé pendant la nuit. Il habitait un appartement au Bourg-de-Four et avait fait établir un long fil de fer qui partait du clocher de Saint-Pierre et qui venait aboutir à une sonnette placée au dessus de son lit. » (C'était l'époque où chaque nuit, du haut des tours de notre cathédrale, un veilleur faisait le guet et avait pour mission essentielle de signaler les incendies).

Aujourd'hui une étape particulièrement importante est réalisée dans l'histoire du service du feu à Genève: la nouvelle caserne qui m'est remise par mon collègue, M. Thévenaz, conseiller délégué au Service immobilier, répond en effet parfaitement aux exigences d'un service responsable de la lutte contre le feu dans une cité se développant sans cesse, et elle a été prévue en fonction des besoins futurs de Genève.

MM. Engeli, architecte, Bleuler, délégué de la Société suisse des sapeurs-pompiers, et le lieutenant-colonel Liénard, inspecteur départemental de l'Ardèche, joignent leurs félicitations à toutes celles qui avaient déjà été adressées aux réalisateurs de la caserne.

De nombreux cadeaux furent encore remis aux pompiers genevois par leurs collègues de Neuchâtel, Bâle, Zurich, Berne, Saint-Gall et Annecy.

F. M.

